



Amicale des Anciens
de l'IRSID
et
d'ARCELOMITTAL MAIZIERES



Amicale des Anciens
de l'IRSID
et d'ARCELOMITTAL MAIZIERES
Régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local
Enregistrée au Tribunal d'Instance de Metz
Volume 88 Folio n°38 le 13 mars 1986

Amicale des Anciens
de l'IRSID
et d'ARCELOMITTAL MAIZIERES
BP 30320
57283 MAIZIERES LES METZ
<http://www.anciens-irsid.fr>

L'Association Amicale des Anciens de l'IRSID est ouverte à toute personne qui a été membre du personnel de l'IRSID, devenu ARCELOR Research, puis ARCELORMITTAL Research. Les conjoints des membres décédés peuvent aussi demander leur adhésion.

L'Association est administrée et animée par un Conseil composé de 6 à 24 membres élus par l'Assemblée Générale.

MAINTENIR DES LIENS AMICAUX ENTRE SES MEMBRES

L'Association édite et met à jour régulièrement un annuaire qui est diffusé à tous les membres.



Un site internet est ouvert aux adhérents, qui peuvent y retrouver toutes les informations utiles sur l'Association et ses activités, illustrées par de nombreuses photographies.



L'Association organise plusieurs fois par an des activités culturelles et de loisir et détente : Visites de sites régionaux, conférences, repas amicaux....

GARDER LE CONTACT AVEC L'ENTREPRISE

L'Association a des contacts fréquents et cordiaux avec la Direction d'ARCELORMITTAL Research qui lui apporte informations et soutien matériel.

Les Anciens sont ainsi le plus souvent associés aux opérations « Portes Ouvertes »

Le Comité d'Entreprise apporte lui aussi son soutien à l'association notamment en préparant l'adhésion des nouveaux retraités qui continuent à bénéficier des prestations du CE.

L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle rassemble au moins une fois par an au début de l'automne un grand nombre de membres.



Au-delà du respect des obligations statutaires cette réunion constitue une excellente occasion pour s'informer sur les actions de l'Association et proposer de nouveaux thèmes pour l'exercice suivant. C'est aussi une opportunité pour mieux connaître les activités du CE et de l'entreprise.



Un bulletin édité deux fois par an, permet à chacun d'exprimer des idées, de faire partager des expériences personnelles, de donner des nouvelles, de rendre compte des activités de l'Association.

Ses colonnes sont également ouvertes à des actifs, qui peuvent ainsi faire connaître aux anciens, les évolutions des techniques et de l'organisation de l'entreprise.



Chaque année nous bénéficions des interventions d'un membre du CE et du Directeur du site de Maizières. C'est aussi un moment de convivialité en partageant entre amis le repas offert par le CE.